Docusign Envelope ID: 36F6882A-9417-844B-8031-C2C7559469F5

CAPITALOC
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : Rue du Rocher
97310 KOUROU
834 293 987 RCS CAYENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 04 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le quatre août,
A huit heures,

La Société HOLDING MAMIE MIMI, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 000 euros, ayant son siège social Pk 45 Route de la Pointe Combi, 97315 SINNAMARY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 933 203 556 RCS CAYENNE,

Représentée par Monsieur Thomas BEBRONNE, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société CAPITALOC,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Modification de l'objet social ;

- Modification corrélative de l'article 2 des statuts dans ses dispositions relatives à l'objet social ;

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la société aux activités de commerce de détail de carburant et de gaz en magasin spécialisé ; de vente de lubrifiants, pièces détachées, pièces d'usure et consommables, d'articles divers destinés à l'automobile ; de fourniture au comptoir d'aliments et de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter ; et de lavage de voiture.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, comme conséquence de l'adoption de la décision qui précède, décide de modifier l'article 2 des statuts dans ses dispositions relatives à l'objet social, dont la rédaction sera désormais la suivante.

« ***ARTICLE 2 - OBJET***

La société a pour objet en France et dans tous pays :

Il est rajouté in fine les mentions ci-après :

- *Le commerce de détail de carburant et de gaz en magasin spécialisé,*
- *La vente de lubrifiants, de pièces détachées, de pièces d'usure et consommables, d'articles divers destinés à l'automobile,*
- *La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons non alcoolisées à consommer sur place ou à emporter,*
- *Le lavage de voiture* ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: 36F6882A-9417-844B-8031-C2C7559469F5

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
La société HOLDING MAMIE MIMI
Représentée par son Gérant
Monsieur Thomas BEBRONNE

DocuSigned by:
Thomas BEBRONNE
2E274615C27B463...